



IZON

Envoyé en préfecture le 14/04/2022
Reçu en préfecture le 14/04/2022
Affiché le **14 AVR. 2022**
ID : 033-213302078-20220413-202234-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 13 AVRIL 2022

Effectif du Conseil	29	Date de convocation	6 AVRIL 2022
Conseillers en exercice	29	Date de la séance	13 AVRIL 2022
Conseillers présents	27	Heure de la séance	19H30
Nombre de votants	29	Lieu de la séance	Salle du Conseil Municipal
Quorum	15	Président de séance	Laurent de LAUNAY
Procurations	2	Secrétaire de séance	Clement MEZERGUE – Conseiller

MEMBRES DU CONSEIL	PRESENTS	EXCUSES	ABSENTS	POUVOIR A
DE LAUNAY Laurent	X			
NABET-GIRARD Brigitte, Adjointe	X			
DUBREUIL Thierry, Adjoint	X			
FLOIRAT-RATTE Delphine, Adjointe	X			
BOUEY Gilles, Adjoint	X			
COMBIER Audrey, Adjointe	X			
MASSY Joel, Adjoint	X			
GLIZE Caroline, Adjointe	X			
FLAHAUT Serge, adjoint				
CARO Chantal, CM	X			
GIRARD Philippe, CM	X			
SARRAZIN Anne-Marie, CM	X			
PRUVOST Gilles, CM		X		M. EMERIAU
BEAUCHENE Natacha CM	X			
DIRHEIMER Thierry, CM	X			
CLAVIER Yannick CM	X			
EMERIAU Régis, CM	X			
LARGOUE Karyn, CM		X		M. MASSY
GANNE Arnaud, CM	X			
BRARD Philippe, CM	X			
GUIRIEC Marilyn, CM	X			
VIDORRETA Virginie, CM	X			
MEZERGUE Clément, CM	X			
VEYSSIERE André, CM	X			
FONTAINE Aline, CM	X			
CARRERE Sophie, CM	X			
MALVILLE Frédéric, CM	X			
BOISSEAU Marc, CM	X			
FAGEOLLE PIQUER Ludivine-Grâce CM	X			

03 20

Délibération 2022.34

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRES DE LA CALI POUR LE FINANCEMENT DE L'ESPACE CULTUREL

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
Vu la délibération en date du 30 mai 2018 portant la volonté de la Commune de créer une médiathèque et de solliciter différents partenaires dont la Communauté d'Agglomération du Libournais ;
Vu les préconisations émises aux différents comités de pilotage ;
Vu la commission Finance réunie le 19 novembre 2020 ;
Vu la délibération n°2022-21 du 8 février 2022 portant de demande de fonds de concours auprès de la CALI pour le financement de l'espace culturel,

Considérant la nécessité d'actualiser le montant du fonds de concours sollicité auprès de la CALI,

Considérant le rapport du cabinet d'étude ABCD en date de décembre 2019 et qui fait état d'une absence d'équipements culturels sur le versant Sud du territoire de La Cali ;

Considérant la volonté de la Commune de créer une médiathèque au sein de laquelle le livre, le jeu et le numérique s'entremêlent. Le futur équipement d'une surface totale de 800 m² a pour objectif d'offrir à l'ensemble de la population du territoire un service public innovant et inclusif autour de la culture, de l'information et du loisir ;

Considérant que le nouvel équipement a vocation à favoriser la cohésion sociale, la mixité sociale et de permettre à tous un égal accès à la culture et aux loisirs en vue de consolider l'insertion des habitants du territoire de la communauté d'agglomération ;

Considérant que la future médiathèque, basée à proximité immédiate des groupes scolaires et de structures intercommunales (ALSH, école musique, crèche), sera un lieu d'accueil et de travail partenarial avec les professionnels et les publics de ces structures en vue notamment d'aider à la réussite éducative des jeunes ;

Considérant que la future médiathèque sera dotée d'une salle d'animation pouvant accueillir des petites formes spectaculaires, un partenariat avec le service Culture de la Communauté d'Agglomération de La Cali sera formalisée afin de pouvoir développer notamment un parcours EAC sur ce versant du territoire ;

Considérant que ce nouveau lieu pourra également être un atout pour le tourisme avec la mise à disposition de ressources sur le patrimoine historique et naturel du territoire en lien avec les parcours développés par l'Office du Tourisme du Libournais ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Ressources du 5 avril 2022,

Il est proposé d'adresser une nouvelle demande de subvention auprès de la Communauté d'Agglomération du Libournais titre du fonds de concours pour la création d'une médiathèque localisée à Izon.

Il est fait état du plan de financement prévisionnel suivant :

Espace culturel d'Izon		
Type d'opération	Coût estimatif HT	Recettes (dont subventions sollicitées) HT
Travaux de construction et d'aménagement de la Médiathèque	2 626 070 €	Etat= 914 458€ (34.8%) CD33 = 680 603€ (25.9%) Autofinancement = 1 031 009 € (39.3%) <u>Total = 2 626 070 €</u>
Sollicitation FONDS DE CONCOURS La Cali 15%	393 000€ HT	
Total Subventions Etat (34.8%) et CD33 (25.9%)	Etat= 914 458€ et CD33= 680 603€	
Autofinancement avec fonds de concours 24.3%	638 009€ HT	

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés, 29 Pour, 0 contre, 0 Abstention

*Autorise Monsieur le Maire à adresser une nouvelle demande de fonds de concours à la Communauté d'Agglomération du Libournais selon les modalités ci-dessus ;

*Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Publiée le

Fait à Izon, le 13 avril 2022
 Le Maire,



Laurent de Launay

Laurent de LAUNAY.

Le Maire,
 - certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur les panneaux extérieurs des mairies des communes membres ;
 - informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.